

*Peux-tu faire des photocopies et me le rendre. SCGUISTRA*

# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ET

## ÉDUCATION CIVIQUE

(série Collège – option LV2)

- Le candidat traitera obligatoirement les trois parties de l'épreuve, sachant que pour la première partie, il choisira un sujet parmi les deux proposés.
- 4 points sont attribués à l'orthographe et l'expression écrite.
- L'utilisation des calculatrices électroniques n'est pas autorisée.

**Première partie : histoire-géographie (18 points)**

**(Le candidat doit traiter un des deux sujets au choix)**

**1° Sujet (histoire) : Les divisions politiques et les réactions dans l'Europe des années 1930.**

a) L'Allemagne

Document 1 : Loi du 28 février 1933

Sont autorisés, même au-delà des limites fixées par la loi, les atteintes à la liberté individuelle, au droit de libre expression, à la liberté de la presse, au droit de réunion ; les violations du secret de la correspondance et du téléphone ; les ordres de perquisition<sup>1</sup> et de réquisition<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Perquisition : recherche opérée par la police au domicile d'une personne.

<sup>2</sup> Réquisition : contrainte qui oblige les personnes à céder leurs biens ou à se mettre au service de l'autorité.

b) La France

Document 2a : manifestation des forces de gauche le 14 juillet 1935 à Paris



Document 2b : la une du journal « Le Populaire » le 3 mai 1936



**c) L'Espagne**

Document 3 : affiche républicaine espagnole 1937



